

Convention de partenariat entre le SIVU Tourisme Hautes Vosges

et

La Communauté de Communes des Hautes Vosges

Année 2021

Préambule :

Le SIVU Tourisme Hautes Vosges regroupe à ce jour les 8 communes de : Gérardmer-Xonrupt-Longemer-Ventron- La Bresse- Bussang- St Maurice/Moselle-Cornimont et Le Valtin.

Les communes de La Bresse et de Bussang adhèrent en direct au syndicat, les communautés de Communes des Ballons des Hautes Vosges par substitution pour la commune de St Maurice/Moselle et celle des Hautes Vosges par substitution pour celle de Gérardmer, Xonrupt - Longemer, Ventron, Cornimont et de Le Valtin.

Il convient aujourd'hui de tenir compte du nouveau découpage territoriale issu de la loi NOTRe et des fusions d'Offices de Tourisme dans l'organisation touristique et promotionnelle de notre territoire.

La présente convention a pour objet de permettre à l'ensemble du territoire des deux communautés de communes des Hautes Vosges et des Ballons des Hautes Vosges de bénéficier des actions de promotion et de développement touristique portées par le SIVU Tourisme.

Article 1 : Organisation touristique

Sur le territoire de la Communauté de communes des Hautes-Vosges, l'Office de tourisme Intercommunal des Hautes Vosges (OTI HV) à la compétence tourisme pour l'ensemble des communes sauf pour celle de La Bresse qui a gardé sa compétence tourisme. L'OTI HV dispose de 8 points d'accueil, le siège de l'OTI à Gérardmer et des bureaux d'accueil à Cornimont, Granges-Aumontzey, Le Tholy, Saulxures-sur-Moselotte, Vagney, Ventron et Xonrupt-Longemer.

Article2 : Cadre général de ce partenariat

Il convient aujourd'hui de tenir compte de ces nouveaux périmètres de compétence définis à l'article 1 dans nos actions de promotion et pour le développement de filières touristiques d'intérêt communautaire.

De part ses statuts, le SIVU tourisme assure la promotion et la communication des Hautes Vosges en France et à l'étranger en partenariat avec des structures départementale, régionale et nationale et par des campagnes de notoriété, TV, presse, radios, achat d'espaces, communication digitale, web et réseaux sociaux.

Il travaille aussi sur des dossiers d'intérêts transversaux et assure la représentation des stations dans diverses organismes et collectivités, France Montagne, Nordic France, Massif des Vosges...

Ce partenariat entre le SIVU Tourisme et la Communautés de Communes des Hautes Vosges a aussi pour objectif de structurer à l'échelle du territoire certaines filières portées par le SIVU tourisme et d'en faire la promotion et notamment la filière nordique et vélo.

Pour le développement de ces filières diverses actions sont engagées :

- Filière nordique : aide à l'investissement, dépliants nordiques, adhésion Nordic France...communication...

- Filière vélo : structuration de l'offre, dépliant plan des circuits, label FFC, itinéraire cycloports, carte iGN vélo, achat de panneaux d'information...

Article3 : Définition du partenariat. Année 2021.

a) Filière vélo

Il est proposé de poursuivre les actions déjà engagées pour structurer et développer la filière vélo. L'objectif étant de renforcer la notoriété des Hautes Vosges en tant que destination vélo avec la mise en place de nouveaux produits et outils promotionnels : nouveaux dépliants pour le VTT, VAE, enduro, descente, bornes de recharge Bosch, panneaux d'informations aux départs des circuits, réalisation d'une carte IGN vélo. Ces offres bénéficieront d'une promotion sur nos supports de communication, site internet, digital sur les réseaux sociaux Hautes Vosges, Facebook et Instagram et à chaque fois qu'il en sera possible par tous autres moyens pour valoriser la destination Hautes Vosges. Les Offices de tourisme du territoire et autres partenaires référents de la filière participeront aux travaux sur ces différents dossiers.

b) Etude touristique. Positionnement du SIVU Tourisme Hautes- Vosges

Afin de mettre en œuvre certaines actions arrêtées dans le rendu de l'étude touristique réalisée par la communauté de communes des Hautes Vosges en 2019 notamment sur la rationalisation de l'organisation touristique sur les Hautes Vosges.

Le comité syndical du SIVU tourisme a validé le principe de lancer au préalable une étude de positionnement et de questionner sa place dans l'organisation actuelle et future avant de mettre en œuvre des plans d'actions. Cette étude stratégique se fera en deux phases :

1. Etude de positionnement et de redéfinition des actions et missions du SIVU tourisme Hautes Vosges.
2. Etude de rationalisation stratégique et opérationnelle de l'organisation touristique et marketing à l'échelle du périmètre d'intervention du SIVU.

L'objectif étant d'avoir en 2022 avec le nouveau découpage territorial à venir, des propositions concrètes et fonctionnelles d'organisation touristique à l'échelle du périmètre d'intervention du SIVU, mutualisation, stratégie partagée, convergence de moyens, représentation...

Cette étude de positionnement se fera en étroite collaboration avec les communautés de communes, les Offices de tourisme et autres partenaires, notamment associés aux différentes phases du projet (de la phase d'élaboration du cahier des charges de l'étude à sa restitution). Un comité de pilotage spécifique, réunissant ces mêmes acteurs sera constitué pour piloter et valider les différentes étapes.

c) Autres actions

D'autres actions d'intérêt supra communautaires pourront être étudiées et développées en partenariat.

Article4 : Conditions financières du partenariat

Afin de mutualiser les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien ces actions promotionnelles, la communauté de communes des Hautes Vosges s'engage à participer au côté du SIVU Tourisme au financement de ces opérations à hauteur de 15 000 euros pour les communes non membres du

SIVU. Cette somme s'ajoute au 104 480 euros que la communauté de communes reverse, par substitution, au SIVU Tourisme pour les communes de Gérardmer , Xonrupt-Longemer , Le Valtin , Ventron et Cornimont soit un montant global de 119 480 euros net.

Le montant des participations est déterminé selon le nombre de lits touristique de chaque communes avec un ratio de taux d'occupation par type d'hébergement déterminant le nombre de nuits escomptées auxquelles est ajouté une valeur par nuit.

Le SIVU Tourisme Hautes Vosges s'engage à financer l'étude pour optimiser l'organisation touristique et la stratégie marketing sur le territoire des Hautes Vosges.

Article 5 : Budget primitif SIVU tourisme et plan d'actions 2021

Fonctionnement : 231 672.35 euros

Charges à caractères générales : 104 567.35 euros

Communication sur la marque Hautes Vosges, médias TV, presse, radio... : 11 672 euros

Promotion, salons, accueil presse, annonces... : 32 200 euros

Dépliants promotionnels, carte IGN vélo, Vtt, cyclo... : 16 300 euros

Adhésion et partenariat pour des actions de communication et promotionnels avec des structures nationales : France montagne, Nordic France, label FFC/Cyclo : 24 150 euros.

Maintenance des centrales de réservation : 8 200 euros

Investissement : 141 942.25 euros

Achat de table tactile 3D pour les OT : 35 000 euros

Développement des centrales de réservation : 8 000 euros

Achat de panneaux VTT et nordique : 10 000 euros

Charges de personnel : 76 280.00 euros

Article 6 : Règlement des participations financières

Le règlement de cette participation se fera par mandat administratif au plus tard le 30 septembre 2021

Article 7 : Suivi des actions

L'élaboration du programme et les missions seront établis par le groupe de travail vélo au sein de la commission Sport et Loisirs et avec les Offices de tourisme, il en sera de même pour le suivi des actions.

Pour l'étude touristique, un comité de pilotage sera créé pour formaliser les objectifs, valider les différentes étapes et mettre en œuvre les actions.

Article 8 : Validité de la convention

La présente convention est valable pour l'année 2021.

Une nouvelle convention devra être validée entre les communautés de communes et le SIVU dès 2022.

Elle peut être dénoncée par une ou l'autre des parties en cas de non respect des termes de cette convention avec un préavis de 3 mois.

Fait le :

Le Président du SIVU Tourisme Hautes Vosges

Stessy Speissmann

Le Président de la Communauté des Hautes Vosges

Didier Houot